



FÉDÉRATION
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve Loubet

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 29 79 98
secretariat@faspp-pats.org

Affiliée à la FA-FPT

COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 12 novembre 2020

Encadrer le temps de présence-travail des SPV : le ministère prend la température...

**L'abus du statut de SPV est dangereux
pour la santé de la Sécurité Civile Française !**

A la suite d'une prescription de la Commission Européenne liée à l'arrêt MATZAK, les services de la DGSCGC réunissent ce jour, l'ensemble des organisations syndicales pour débiter les travaux visant à encadrer le temps de présence-travail des SPV Français.

Représentaient notre Fédération : André GORETTI et Xavier BOY

Compte tenu du risque contentieux avéré, la DGSCGC s'engage à mettre un terme aux abus organisés par certains SDIS en fixant des limites respectant la directive 2003-88 propre à la protection de la santé et de la sécurité des SPV !

Les travaux porteront principalement sur :

- La réaffirmation du principe de la liberté de détermination du temps que le SPV consacre à son activité. Il s'agirait de supprimer la possibilité de sanction ou de résiliation d'office de l'engagement motivés par un défaut de disponibilité ;
- Une précision quant aux notions de temps de disponibilité, de temps de présence au service et de temps de repos liés à l'activité de SPV ;
- L'encadrement du temps de présence au service, avec ses contraintes de mise en œuvre ;
- L'examen des doubles statuts SPP-SPV ;
- L'obligation de fixer un délai de départ en intervention dans le règlement opérationnel pour les personnels d'astreinte (actuel article R1424-39 du CGCT) ;
- Le sujet du recrutement des saisonniers sous le statut de SPV avec un recours possible aux CDD.

Pour une application au plus tard fin du 1er semestre 2021

A tous ceux qui ont organisé ces abus et des conséquences qui en découleront, contrairement à vos affirmations mensongères, votre responsabilité pleine et entière n'est plus à démontrer !!!

**S'engager à vos côtés, réussir ensemble :
les AUTONOMES**